



Législation eaux-déchets



Niveau d'étude
BAC +3



ECTS
3 crédits



Composante
Faculté des
Sciences

Présentation

Description

Sans prétendre donner une liste exhaustive des lois sur le cadre réglementaire dans lequel sont gérés les déchets (municipaux et industriels) et la « ressource eau », ce module vise à en exposer l'esprit ainsi que la philosophie à partir de laquelle elles ont été réfléchies. Une partie de l'UE sera consacré à identifier les acteurs du traitement des eaux et des déchets et les liens qui les relient.

Volumes horaires:

CM : 13

TD : 14

Objectifs

Cette UE a pour objectif de donner à l'étudiant une vision globale du cadre réglementaire dans lequel sont gérés les déchets (municipaux et industriels) et la « ressource eau ».

Pré-requis nécessaires

Aucun

Pré-requis recommandés:

Connaissances des systèmes de traitement des eaux résiduaires

Connaissances des systèmes de traitement des déchets

Contrôle des connaissances

épreuve	coefficient
Ecrit	60%
Contrôle Continu	40%
TP	
Oral	

Compétences visées

A l'issue de cette UE les étudiants seront capables :

- * De retrouver les lois importantes liées à l'eau et aux déchets
- * De donner les dates essentielles des lois sur l'eau et les déchets
- * De montrer les liens entre les acteurs de l'eau (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, exploitant...)
- * D'expliquer la gestion des déchets à l'échelle d'un territoire

Infos pratiques



Contacts

Responsable pédagogique

Denis BOUYER

✉ denis.bouyer@umontpellier.fr

Lieu(x)

➤ Montpellier - Triolet